



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 85099

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la politique du handicap et sur la précarité croissante des personnes handicapées. Dans le souci de permettre aux personnes handicapées et des parents d'enfants handicapés de vivre dignement, les associations ont formulé diverses suggestions dont l'alignement de l'AAH, de l'allocation de solidarité aux personnes âgées et des minima de pensions (retraite, invalidité) sur le SMIC et la suppression des franchises médicales et des remboursements. Compte tenu des efforts de rigueur budgétaire indispensable aux réformes dans notre pays, il lui demande quelles suites elle entend pouvoir donner à ces préoccupations relatives à la politique du handicap, et ce à l'heure où la loi n° 2009-1791 du 31 décembre 2009 autorise la France à ratifier la convention des Nations-unies relative aux droits des personnes handicapées, signée à New-York le 30 mars 2007.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85099

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8252

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)